



Paris, le 18 octobre 2018

Communiqué de presse

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, en présence de la Secrétaire d'Etat, Christelle Dubos a signé avec les sept ordres de professionnels de santé, une charte pour encourager le parcours de vaccination.

Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé se félicite de l'engagement des Ordres dans la promotion de la vaccination des professionnels de santé. La Charte a été signée par les Ordres des sages-femmes, des pharmaciens, des masseurs-kinésithérapeutes, des médecins, des infirmiers, des chirurgiens-dentistes et des pédicures-podologues

A l'occasion du lancement de la campagne d'information sur la vaccination contre la grippe, les sept ordres des professionnels de santé s'engagent aux côtés de la ministre par la signature d'une charte de promotion de la vaccination des professionnels de santé.

Parce que les professionnels de santé, qu'ils exercent en établissement ou en libéral, sont des personnes de confiance et au contact quotidien des patients et plus largement des citoyens, ils ont un rôle majeur dans la vaccination.

En se faisant vacciner, ils se protègent et protègent les autres, en particulier les plus fragiles ou ceux qui ne peuvent se faire vacciner.

La promotion de la vaccination des professionnels de santé participe à l'enjeu de santé publique majeur que représente la lutte contre les maladies infectieuses.

Déclinée en 6 engagements, cette charte vise à encourager les professionnels de santé à se faire vacciner, à diffuser les informations et bonnes pratiques sur la vaccination, à soutenir les initiatives locales en faveur de la vaccination des professionnels de santé, à encourager les partenariats entre tous les acteurs de la vaccination, et à réaffirmer l'importance de la vaccination contre la grippe des professionnels de santé et de leurs collaborateurs.

La signature de cette charte témoigne de l'engagement des ordres et des professionnels de santé, en faveur de l'amélioration de la couverture vaccinale.

Agnès Buzyn a rappelé : « *En se faisant vacciner eux même, non seulement les professionnels de santé montrent l'exemple, mais surtout, ils protègent leurs patients. Leur engagement est primordial et je le salue.* »

Contact presse :

Cabinet d'Agnès BUZYN : 01 40 56 62 24 - sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr